



Contenu du dossier de demande d'autorisation

Selon exigences cantonales et communales

Projet mineur

En 4 exemplaires + une version pdf de l'ensemble des documents selon l'ordre ci-dessous:

- Formulaire officiel** d'autorisation de construire (24 al. 2 OC) et évent. annexes (signatures)
- Extrait du registre foncier ou du cadastre**, complet avec état des charges (24 al. 3 let. d OC)
- Extrait de la carte topographique au 1 :25'000** (24 al. 3 let. c OC)
- Plan de situation (plan du SIT)** (24 al. 3 let. a OC ; 28 OC)
- Plans du projet et documents** (24 al. 3 let. b OC ; 29 OC) Plans de tous les niveaux
 - Coupes (situés sur le plan de situation) avec cotes utiles, indication des terrains (naturel et aménagé), etc.
 - Façades avec cotes principales et indication des terrains (naturel et aménagé), etc.
 - Aménagements extérieurs avec places, accès, aménagements, etc.
 - Si ouvrage existant, dossier photographique et, sur les plans, précisions avec uniquement les couleurs gris, jaune et rouge à utiliser
 - Si construction contiguë, dossier photographique et, sur les plans, amorces à indiquer
- Formulaire assurance-qualité** (30 al. 1 let. d OC)
- Copie des autorisations antérieures** si ouvrages existants (24 al. 4 OC)